

Proposition de
Formation Inter (dans nos locaux)
« **Pour une gestion EAJE ÉCO-RESPONSABLE** »

2 journée(s)

Organisme de formation :

Association « Le Furet Petite Enfance »
6 quai de Paris
67000 STRASBOURG
03 88 21 96 62

Association inscrite au Tribunal de Strasbourg sous le n° LXXVI n° 66
Enregistrée comme dispensateur de formations sous le numéro 42670278767
auprès de la Préfecture de la Région Alsace.
N° SIRET : 418 124 483 000 29

Personne référente dossier :

Pour le Furet

Dalila Kiesele
Responsable du service formation
Tél. : 06 17 50 54 28
Mail : formation@lefuret.org

Public et Prérequis :

Elle s'adresse à :

- Les professionnel.les de la petite enfance
- Les assistant-e-s maternel.le.s
- Les accueillants en LAEP et futurs accueillants (employés, bénévoles...)
- Les professeurs des écoles et aide-maternelle
- Les professionnel.les de l'animation, des centres périscolaires et de loisirs
- Aux particuliers souhaitant accompagner les enfants (parents, éducateurs...)

Groupe maximum de 12 à 15 personnes Les stagiaires auront lu les différents documents adressés par l'intervenant.e avant le début de la formation. Aucun autre prérequis n'est exigé pour cette formation

L'accès pour tous à la formation :

Afin de rendre cette formation accessible à tous, nous vous invitons à nous signaler toute situation de handicap vécue par un des participants à la formation ou autres besoins spécifiques dès que possible. Ensemble, nous chercherons des solutions. Nous pourrions prévenir l'intervenant.e afin d'adapter son action. Enfin,

nous pourrons également adapter les contenus du dossier pédagogique remis et les outils de formations.

Intervenant.e(s) pressenti.e.s selon dates retenues :

Conseillère et formatrice en santé environnementale. L'objectif de son activité est de contribuer à la prévention des maladies chroniques en limitant l'impact des polluants du quotidien sur la santé.

Durée et date de la formation (en jour et heures) :

2 jours /12 heures de formation

Horaires :

9h- 12h 13h30-16-h30

Horaires discutés lors de la formation en cas de besoins spécifiques

Lieu de formation :

Association le Furet Petite Enfance
6 quai de Paris
67000 Strasbourg

Si le lieu de la formation nécessite une autre salle de formation, ce renseignement vous sera apporté lors de la confirmation de la formation.

<https://www.lefuret.org/wpcontent/uploads/2021/06/Renseignements-pratiques.pdf>

Evaluations et engagement des stagiaires

Les stagiaires s'engagent dans un processus de formation.

La première étape de ce processus débute avant la formation, par une auto-évaluation dématérialisée pour chaque participant.

Ce « Questionnaire d'auto-évaluation de positionnement avant formation » permettra à chaque stagiaire de se situer avant la formation et de s'auto-évaluer en lien avec les objectifs de la formation.

Le lien du questionnaire sera transmis par l'organisme de formation.

Les stagiaires s'engagent également à finaliser le processus de formation en répondant à différents questionnaires. La participation à ces questionnaires est essentielle et obligatoire.

Les liens seront transmis à la fin de la formation.

A l'issue de la formation :

- « Un bilan à chaud par les stagiaires » sera fait à l'oral.

Questionnaires dématérialisés : les liens seront communiqués en fin de formation ainsi qu'un système de Flashcode.

- Un « Questionnaire d'évaluation de la formation et du formateur par le stagiaire »
- Une « Questionnaire d'évaluation de la formation et du groupe par le formateur »
- Un « Questionnaire d'auto-évaluation par le stagiaire de positionnement fin de formation » en lien avec les objectifs.

Dans un deuxième temps, un mois après la formation, un Questionnaire de formation (N+1 mois) dématérialisé sera adressé aux stagiaires.

Les documents de formation, convention ainsi que fiche de présence seront mis en œuvre par l'organisme de formation.

Conditions spécifiques

Les conditions de vente sont disponibles sur notre site ainsi qu'acceptées lors de la signature de cette convention.

<https://www.lefuret.org/wp-content/uploads/2021/06/Condition-de-Ventes.pdf>

En cas d'annulation de la formation par l'employeur et/ou le demandeur, dans un délai inférieur à **deux (2) semaines**, les sommes déjà engagées par l'organisme restent dues.

En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention du fait de l'organisme formateur, **les sommes correspondantes seront remboursées.**

Les stagiaires s'engagent à avoir lu et accepté le règlement intérieur de l'organisme de formation Le Furet. Celui-ci est affiché dans les locaux et accessible sur le site du Furet :

<https://www.lefuret.org/wp-content/uploads/2021/06/reglement-centre-de-formation-Furet-RR.pdf>

En cas de situations d'urgences (maladie de l'intervenant.e, état sanitaire français en question...), d'horaires incompatibles avec les transports en commun ou de grève des services :

Des solutions seront proposées afin de satisfaire les demandeurs tout en respectant nos intervenants et leurs conditions de travail.

En cas de difficultés liés aux transports en commun (horaires inadaptés, mouvements de grève, pandémie...) le choix d'un autre mode de transport (avion, voiture, covoiturage...) ne peut être imposé à nos intervenants non-salariés du Furet.

La situation sanitaire peut provoquer des perturbations sur tout le pays ainsi que sur les transports en commun. Les décisions gouvernementales peuvent générer des modifications de dernières minutes engendrant la réévaluation de ce contrat voire l'annulation.

Attention Situation COVID : Les conditions sanitaires doivent avoir été lues et doivent être appliquées par le stagiaire durant toute la formation.

<https://www.lefuret.org/wp-content/uploads/2021/06/Conditions-sanitaires-liees-au-COVID-dans-nos-locaux-pdf.pdf>

Programme de
Formation Inter (dans nos locaux)
« **Pour une gestion EAJE ÉCO-RESPONSABLE** »

2 journée(s)

Pré-requis :

Aucun prérequis n'est demandé pour cette formation.

Temps individuel préalable à la formation

Le questionnaire de positionnement individuel devra être rempli par chaque stagiaire en amont de la formation. Il favorise la mise en travail et fait partie intégrante du processus de formation. Une semaine avant la formation, il sera adressé à l'organisme de formation le Furet et transmis ensuite à l'intervenant.e.

Contexte

La gestion des établissements d'accueil du jeune enfant doit, aujourd'hui plus que jamais, intégrer deux enjeux piliers : la préservation de la santé de l'enfant et la préservation de l'environnement dans lequel il est accueilli et évolue. La meilleure stratégie à adopter pour atteindre ces enjeux est celle d'intégrer des choix et des pratiques éco-responsables dans les différents domaines de gestion des EAJE. Qu'entend-on par cette notion de « gestion éco-responsable d'un EAJE » ? Quelles sont les alternatives et bonnes pratiques pouvant être mises en œuvre dans les domaines de la gestion financière (choix d'achats, de prestataires, les économies d'énergie) ? de la définition des protocoles (hygiène, entretien des locaux, qualité de l'air intérieur) ? et du management (pratiques professionnelles quotidiennes des salarié.es en fonction de leur métier) ? La formatrice vous accompagnera dans cette remise en question essentielle, pour

accueillir les enfants et les parents dans des milieux préservés. Pour cela elle abordera également les thèmes suivants : Les produits ménagers, cosmétiques, l'alimentation et les ustensiles, la qualité de l'air intérieur, le mobilier, les jouets, les consommables à usage non unique, la gestion des déchets et les obligations réglementaires.

Objectifs

- Maîtriser le cadre réglementaire relatif à la gestion éco-responsable des déchets, de l'alimentation et de la qualité de l'air intérieur.
- Comprendre les enjeux sanitaires et environnementaux.
- Connaître des bonnes pratiques et alternatives éco-responsables.
- Se sentir en capacité d'intégrer des choix éco-responsables dans les projets de l'EAJE (projet d'établissement par exemple).

Contenu

Partie 1 : Le cadre réglementaire intégrant l'éco-responsabilité :

- Gestion des déchets
- Alimentation
- Qualité de l'air intérieur

Partie 2 :

- Les enjeux pour la santé de l'enfant et des salariés
 - Les enjeux pour l'environnement naturel et l'environnement quotidien
- Présentation de bonnes pratiques et alternatives (partie 1)
Présentation de bonnes pratiques et alternatives (partie 2)

Partie 3 :

- Intégration de l'éco-responsabilité dans les protocoles
- Intégration de l'éco-responsabilité dans le management et les projets de l'EAJE
- Impact positif de l'éco-responsabilité pour la gestion financière

Méthodes

- Méthode expositive : présentation orale et supports écrits remis aux stagiaires
- Méthode interrogative : questionnement des stagiaires
- Méthode active : questionnement des stagiaires, réflexion en groupe
- Apport d'un dossier pédagogique dématérialisé à l'ensemble des stagiaires. Ce dossier sera complété selon les besoins identifiés durant la formation.

Complément de dossier : une revue Le Furet sur le thème de la formation viendra compléter le dossier pédagogique afin d'ouvrir le sujet et encourager à l'approfondissement et à la mise en œuvre.
--



Avouons-le, se nourrir, acte naturel et fondamental, est aujourd'hui devenu un vrai casse-tête, a fortiori, quand il s'agit d'enfants !

Dans notre société, les comportements alimentaires les plus fréquents ont changé radicalement : prise de repas rapides, absence de fruits et légumes, hyperconsommation de petits goûters, de boissons sucrées, de produits ultra-transformés hors de chez soi, ...tout cela emballé dans de beaux matraquages publicitaires.

Aussi, dans « cette cacophonie alimentaire », comme le dit si bien Claude Fischler, le Furet vous invite à vous arrêter quelque temps, à vous « pauser » pour vous poser les bonnes questions sur les repas de vos petits et leur éducation à une alimentation saine...